



**Avis des élus du CSE sur le projet de mise en place de BORNES CHEQUES
dans le réseau d'agence de la CEBPL.**

Au cours de la séance du 25 AOUT 2022, la Direction de la CEBPL a présenté aux élus du CSE le projet de déploiement des bornes chèques dans le réseau d'agences.

Un pilote a été mis en place au second semestre 2021 sur des automates dédiés exclusivement aux dépôts des chèques, avec les objectifs suivants :

- Augmenter l'autonomie client pour réduire le flux en agence.
- Offrir une solution de dépôt fiable pour les clients, suite aux anomalies détectées sur les GAB.

L'installation de ces bornes a permis de réduire la consommation de papiers, plus de souche de dépôt de chèque, moins de déplacement et moins de transports de valeurs pour les prestataires de la CEBPL.

Le pilote a été réalisé d'OCTOBRE 2021 à AVRIL 2022, sur 6 agences (ADQ de NANTES et de NEMOURS, St MALO JEAN JAURES, VITRE, CESSON SEVIGNE, LA MONTAGNE).

Selon les données présentées en CSE, il n'a pas été remonté d'anomalies dans l'usage de ces bornes chèques. Cette non-présence d'anomalie peut s'expliquer par l'expérience du prestataire MONEY LINE, qui utilise cette technologie depuis quelques années dans différents réseaux bancaires.

La fiabilité de la borne MONEYLINE étant même plus forte que celle des GAB multifonctions.

Une seconde solution de bornes chèques a été testée pendant la période d'AOUT 2021 à OCTOBRE 2021, le CHEQ CORNER avec comme prestataire, TESSI.

Cette solution a été testée sur 2 agences (BRUZ et REZE OCEANE), la CEBPL est l'une des caisses pilotes pour mener ce test dans le groupe BPCE.

Quelques soucis de connexions ont été remontés lors de cette phase test, notamment à cause de la 4G.

La CEBPL a décidé donc de poursuivre le déploiement de ces solutions bornes chèques, en installant 32 bornes MONEYLINE, dans les agences ayant le plus de dépôts de chèques. Avec un Libre-Service Bancaire allant de 6h à 22h, et ne nécessitant pas de travaux lourds dans les points de vente.

La solution CHEQ CORNER de TESSI va poursuivre sa phase de test jusqu'au dernier trimestre de l'année 2022. Ensuite un bilan sera effectué au début de l'année 2023 pour poursuivre l'équipement des agences vers la solution la plus avantageuse.

La solution de TESSI ayant pour le moment un coût moins important que celle de MONEYLINE, néanmoins cette version demande encore de poursuivre le test, compte tenu de la jeunesse de cette technologie.



COMITE SOCIAL ECONOMIQUE CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE



Autre avantage de ces bornes chèques, c'est qu'elles permettront aux clients non équipés de carte bancaire de pouvoir déposer leurs chèques directement.

Les agences auront le choix de relever les chèques 2 fois/semaine, néanmoins pour le client, le crédit des chèques sera immédiat.

En enlevant la fonction dépôt de chèques sur les GAB Multifonctions, la CEBPL économisera 5 K€/an, soit le cout équivalent de la location d'une borne. Compte tenu du peu d'impact budgétaire pour la CEBPL, les élus du CSE souhaitent que la Direction choisisse la solution la plus efficiente pour les salariés et les clients.

Les élus du CSE demandent à la Direction de laisser les scans-chèques présents en agence, afin d'assurer une continuité de service pendant la mise en place de ces nouveaux équipements. Et nous resterons vigilants sur les temps d'intervention des prestataires, en cas de panne.

Résultat du vote du CSE du 29/09/2022 : 17 votants

Favorable : 10 voix

Défavorable : 00 voix

Abstention : 07 voix

Jocelyn BONOUVRIER

Secrétaire